



**Maison des Jeunes et de la Culture  
Caen - Guérinière**

10 rue des Bouviers  
14 000 CAEN

**Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels  
Comptes sociaux clos au 31 décembre 2013**



# **Maison des jeunes et de la Culture Caen - Guérinière**

Association d'éducation populaire régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

10, rue des Bouviers

14000 CAEN

COMPTES SOCIAUX

au

31 décembre 2013

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

**RAPPORT SPECIAL**

## **Maison des jeunes et de la Culture Caen - Guérinière**

Association d'éducation populaire régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

10, rue des Bouviers

14000 CAEN

### **RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale de votre association, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association MJC Caen-Guérinière, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et ont porté notamment sur l'application des règles comptables définies par le règlement CRC 99-01.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

St Contest, le 23 Mai 2014

SOCCOM, Commissaire aux comptes,



Vincent GAMBET



A s s o c i a t i o n  
M J C C a e n G u é r i n i è r e

.....  
10, rue des Bouviers, Caen

Tél. 02 31 35 66 30

.....  
[www.mjc-caen-gueriniere.net](http://www.mjc-caen-gueriniere.net)

# Comptes annuels et annexes exercice 2013

Le commissaire aux Comptes  
S.O.C.C.M.



Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Déclarée à la Préfecture du Calvados



## | MJC Caen Guérinière | Compte de résultat

PRODUITS d'exploitation	2 010	2 011	2 012	2 013
<b>70. PRODUITS DES ACTIVITES</b>	<b>101 167 €</b>	<b>145 685 €</b>	<b>160 476 €</b>	<b>158 577 €</b>
Participations des adhérents et des familles	79 440 €	116 277 €	130 487 €	134 253 €
Prestation CAF	11 135 €	14 033 €	13 328 €	13 703 €
Aides aux familles	6 130 €	10 946 €	13 678 €	9 766 €
Autres produits des activités	4 463 €	4 429 €	2 984 €	855 €
<b>74. SUB. D'EXPLOITATION   PROJETS</b>	<b>145 033 €</b>	<b>160 744 €</b>	<b>161 681 €</b>	<b>363 972 €</b>
Europe		11 628 €	0 €	0 €
Etat	24 350 €	20 965 €	17 900 €	18 248 €
Conseil Régional de Basse Normandie	2 980 €	5 372 €	1 269 €	8 000 €
Conseil Général du Calvados	3 973 €	1 949 €	2 227 €	2 235 €
CAF du Calvados		3 400 €	4 225 €	4 225 €
Ville de Caen	113 730 €	117 430 €	136 060 €	331 264 €
<b>74. SUB. D'EXPLOITATION   AIDE A L'EMPLOI</b>	<b>136 175 €</b>	<b>138 514 €</b>	<b>133 688 €</b>	<b>9 128 €</b>
Etat	7 263 €	7 263 €	5 011 €	5 011 €
Conseil Régional de Basse Normandie	15 000 €	10 000 €	5 000 €	4 117 €
Ville de Caen	113 912 €	121 251 €	123 677 €	0 €
<b>75. AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE</b>	<b>4 871 €</b>	<b>6 249 €</b>	<b>7 691 €</b>	<b>6 007 €</b>
Adhésion à l'association	3 995 €	5 942 €	5 880 €	5 340 €
Divers	876 €	307 €	1 811 €	667 €
<b>78. REPRISE AMORTISSEMENTS   PROVISIONS</b>	<b>4 962 €</b>	<b>0 €</b>	<b>6 000 €</b>	<b>16 500 €</b>
Reprise de provision risque et charge	0 €	0 €	0 €	0 €
Reprise de fond dédié	4 962 €	0 €	6 000 €	16 500 €
<b>79. TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>8 799 €</b>	<b>11 035 €</b>	<b>25 886 €</b>	<b>31 718 €</b>
<b>TOTAL PRODUITS d'exploitation</b>	<b>401 007 €</b>	<b>462 227 €</b>	<b>495 422 €</b>	<b>585 901 €</b>
CHARGES d'exploitation	2 010	2 011	2 012	2 013
<b>60. ACHATS</b>	<b>15 119 €</b>	<b>22 894 €</b>	<b>18 799 €</b>	<b>18 635 €</b>
Fournitures pédagogiques	2 027 €	3 841 €	1 971 €	1 330 €
Essence	423 €	821 €	1 224 €	989 €
Fournitures alimentaires	8 771 €	13 909 €	11 107 €	12 715 €
Entretien, petits équi. & fournitures de bureau	3 897 €	4 322 €	4 498 €	3 601 €
<b>61. SERVICE EXTERIEURS</b>	<b>47 485 €</b>	<b>64 524 €</b>	<b>62 023 €</b>	<b>106 176 €</b>
Service ext - sous traitance générale	35 700 €	9 894 €	5 812 €	8 265 €
Prestation d'animation		35 733 €	31 710 €	31 790 €
Locations mobilières & immobilières	883 €	4 103 €	1 616 €	2 268 €
Maintenance, entretien & réparations	769 €	2 254 €	3 563 €	6 679 €
Assurances	5 127 €	5 371 €	5 519 €	5 031 €
Formation du personnel & des bénévoles	4 955 €	6 756 €	9 797 €	3 997 €
Documentation	50 €	413 €	404 €	267 €
<b>62. AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>21 580 €</b>	<b>35 398 €</b>	<b>37 512 €</b>	<b>45 884 €</b>
Rému. d'intermédiaires   Pers. intérimaires   Honoraires	6 898 €	11 154 €	8 791 €	14 066 €
Frais d'actes & contentieux	54 €	50 €	50 €	50 €
Publicité & communication	5 015 €	5 498 €	4 727 €	10 798 €
Voyages   déplacements   hébergement	3 356 €	11 646 €	15 609 €	10 684 €
Réception	103 €	86 €	539 €	396 €
Frais postaux   télécom	4 034 €	3 754 €	4 701 €	6 045 €
Services bancaires	152 €	360 €	301 €	345 €
Cotisations	1 968 €	2 850 €	2 795 €	3 499 €
<b>63. IMPOTS ET TAXES</b>	<b>11 784 €</b>	<b>12 420 €</b>	<b>16 666 €</b>	<b>18 131 €</b>
<b>64. FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>271 118 €</b>	<b>287 494 €</b>	<b>357 207 €</b>	<b>361 470 €</b>
Rémunération du personnel	197 442 €	211 814 €	265 862 €	272 517 €
Indemnités et avantages		0 €	4 842 €	360 €
Cotisations sociales	73 676 €	75 680 €	86 503 €	88 593 €
<b>65. AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>396 €</b>	<b>384 €</b>	<b>715 €</b>	<b>710 €</b>
<b>68. DOTATIONS AMORTISSEMENTS   PROVISIONS</b>	<b>19 612 €</b>	<b>8 599 €</b>	<b>27 227 €</b>	<b>22 522 €</b>
Dotation aux amortissements	7 205 €	6 226 €	7 083 €	6 737 €
Dotation aux provisions & fonds dédiés	12 407 €	2 373 €	20 144 €	15 784 €
<b>TOTAL CHARGES d'exploitation</b>	<b>387 094 €</b>	<b>431 714 €</b>	<b>520 150 €</b>	<b>573 527 €</b>
<b>RESULTAT d'exploitation</b>	<b>13 913 €</b>	<b>30 513 €</b>	<b>-21 126 €</b>	<b>12 374 €</b>
76. PRODUITS FINANCIERS	1 447 €	2 057 €	2 198 €	1 260 €
66. CHARGES FINANCIERES		0 €	0 €	0 €
<b>RESULTAT financier</b>	<b>1 447 €</b>	<b>2 057 €</b>	<b>2 198 €</b>	<b>1 260 €</b>
77. PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 048 €	3 188 €	34 416 €	3 365 €
67. CHARGES EXCEPTIONNELLES	236 €	31 728 €	21 621 €	1 231 €
<b>RESULTAT exceptionnel</b>	<b>4 813 €</b>	<b>-28 540 €</b>	<b>12 795 €</b>	<b>2 134 €</b>
TOTAL GENERAL DES PRODUITS	407 502 €	467 472 €	532 036 €	590 526 €
TOTAL GENERAL DES CHARGES	387 330 €	463 442 €	538 170 €	574 757 €
<b>RESULTAT de l'exercice</b>	<b>20 172 €</b>	<b>4 030 €</b>	<b>-6 133 €</b>	<b>15 769 €</b>

# MJC Caen Guérinière | Bilan comptable

	Au 31/12/10	Au 31/12/11	Au 31/12/12	Au 31/12/13		Au 31/12/10	Au 31/12/11	Au 31/12/12	Au 31/12/13
<b>ACTIF</b>					<b>PASSIF</b>				
Immobilisations corporelles	10 238	10 280	14 126	13 503	Fonds propres	48 142	48 142	48 142	48 142
Immobilisations incorporelles	619	1 407	1 407	0	Réserve	15 641	15 641	15 641	15 641
<b>TOTAL (I) - Actif immobilisé</b>	<b>10 856 €</b>	<b>11 687 €</b>	<b>15 532 €</b>	<b>13 503 €</b>	Report à nouveau	-15 687,63	4 485	8 516	2 382
Avances & acomptes versés					Résultat de l'exercice	20 172,30	4 030,37	-6 133,37	15 769
Créances familles et clients divers	17 722	22 243	27 470	24 787	Sub d'investissement	15 470	16 212	19 677	17 606
Subvention à recevoir	5 333	9 657	24 855	48 702	<b>Total (I) - Fonds associatifs</b>	<b>83 738 €</b>	<b>88 510 €</b>	<b>85 842 €</b>	<b>99 540 €</b>
Bons de caisse à court terme	75 000	105 000	45 000	95 000	Provisions pour risques	18 991	52 243	24 408	24 608
Disponibilités	79 860	88 391	130 506	85 905	Fonds dédiés	11 000	11 000	22 100	21 185
Charges constatées d'avances	539	3 801	1 058	5 798	<b>Total (II) - Prov. et fonds dédiés</b>	<b>29 991 €</b>	<b>63 243 €</b>	<b>46 508 €</b>	<b>45 793 €</b>
<b>TOTAL (II) - Actif circulant</b>	<b>178 454 €</b>	<b>229 092 €</b>	<b>228 889 €</b>	<b>260 192 €</b>	Dettes fiscales et sociales	51 773	52 296	67 296	73 405
					Dettes Fournisseurs	7 168	8 411	8 963	14 394
					Dettes Familles et Clients divers	16 641	28 319	35 812	39 700
					Produits constatés d'avance				863
					<b>Total (III) - Dettes</b>	<b>75 582 €</b>	<b>89 026 €</b>	<b>112 070 €</b>	<b>128 362 €</b>
<b>TOTAL (I+II)</b>	<b>189 311 €</b>	<b>240 778 €</b>	<b>244 421 €</b>	<b>273 694 €</b>	<b>TOTAL (I+II+III)</b>	<b>189 311 €</b>	<b>240 778 €</b>	<b>244 421 €</b>	<b>273 694 €</b>

Le commissaire aux Comptes  
COCCOM

# Annexes

## e x e r c i c e 2 0 1 3

Le commissaire aux Comptes  
SOCCOM

Ces annexes font partie intégrante des comptes annuels.

### 1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :

L'exercice a une durée de 12 mois et recouvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013.

Le compte de résultat de l'exercice – clos le 31 décembre – fait apparaître un excédent de 15 768,87 €

Le bilan de cet exercice est arrêté à la somme de 267 318,75 €

### 2. PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

La méthode de comptabilisation est une comptabilisation d'engagement.

Conformément aux règles pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, la méthode des coûts historiques a été utilisée.



### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION : COMPTES DE BILAN ACTIF

#### 3.1. Variations des immobilisations : compte 21810000

INTITULES	Début exercice	Acquisitions	Diminution	Fin d'exercice
Immobilisations Corporelles (Matériel bureau, pédagogique et transport)	146 119 €	2 208 €		148 327 €
Immobilisations Logiciel	4 270 €	- €		4 270 €
<b>TOTAL</b>	<b>150 389 €</b>	<b>2 208 €</b>	<b>0 €</b>	<b>152 597 €</b>

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

#### 3.2. Amortissements : compte 28110000

INTITULES	Début d'exercice	DOTATIONS	SORTIES ACTIF	Fin d'exercice
Immobilisations Corporelles (Matériel bureau, pédagogique et transport)	129 493 €	5 597 €		135 090 €
Immobilisations Logiciel	2 863 €	- €		2 863 €
<b>TOTAL</b>	<b>132 356 €</b>	<b>5 597 €</b>	<b>0 €</b>	<b>137 953 €</b>

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel de bureau et pédagogique : 3/5 ans
- Matériel informatique : 2 ans
- Logiciel informatique : 1 an

Le commissaire aux Comptes  
SOCCOM

### 4. COMPLEMENTS D'INFORMATION : COMPTES DE BILAN PASSIF

#### 4.1. Variations des fonds propres : Comptes 10 à 13

Fonds propres à la clôture de l'exercice précédent :	85 842 €
Variation de l'exercice :	
Subvention d'investissement (variation)	-2 071,07
Résultat de l'exercice	15 768,87
<b>Fonds Propres à la clôture de l'exercice 2013 :</b>	<b>99 540 €</b>

#### 4.2. Provisions : Compte 15110000

Provisions pour risques et charges :	Début de l'exercice	DOTATIONS	REPRISE	Fin de l'exercice
Provision retraites (Convention)	24 408 €	167 €	0 €	24 575 €
<b>TOTAUX</b>	<b>24 408 €</b>	<b>167 €</b>	<b>0 €</b>	<b>24 575 €</b>

Au 31/12, la MJC dispose d'une provision retraite totale de 39 272,19€ dont une partie d'un montant de 14 697,13€ est externalisée sous le contrat collectif ARIAL Assurance, le complément d'un montant de 24 575,06€ est constaté au bilan de l'association.

Le commissaire aux Comptes  
SOCCOM

#### 4.3. Fonds dédiés : Compte 19700000

Intitulés Fonds dédiés	Début d'exercice	DOTATIONS	REPRISE	Fin d'exercice
Sub. Ville de Caen - ATE	2 000 €	0 €	2 000 €	0 €
Sub. ville de Caen - Action Jeunesse	3 000 €	2 000 €	0 €	5 000 €
Sub. ville de Caen - PEL	0 €	3 425 €	0 €	3 425 €
Sub.ville de Caen - Animation Quartier	14 700 €	0 €	12 100 €	2 600 €
Sub.ville de Caen - projet 2013 "santé"	2 400 €	0 €	2 400 €	0 €
Sub.ville de Caen - projet 2014 "santé"	0 €	2 160 €	0 €	2 160 €
Sub. Conseil Régional - L'Elan des Jeux	0 €	8 000 €		8 000 €
<b>TOTAUX</b>	<b>22 100 €</b>	<b>15 585 €</b>	<b>16 500 €</b>	<b>21 185 €</b>

**Sub. Ville de Caen - ATE** correspond à des subventions de la Ville de Caen, dédiées au financement du dispositif de « Aménagement du Temps de l'Enfant » (ATE) qui s'est terminé en 2013.

**Sub. Ville de Caen - Action Jeunesse** correspond à des subventions de la Ville de Caen dédiées au financement de notre action jeunesse.

**Sub. Ville de Caen - PEL** correspond à une subvention accordée dans le cadre du Projet éducatif local, qui finalement n'a pas eu lieu.

**Sub. Ville de Caen - Animation de Quartier** correspond à des subventions de la Ville de Caen versée fin 2012 dédiées au financement de projet qui se sont déroulés en 2013.

**Sub. Ville de Caen - projet santé** correspond à des subventions de la Ville de Caen versée en fin d'année dédiées au financement de projet santé pour l'année suivante.

**Sub. Conseil Régional – Elan des Jeux** correspond à une subvention du Conseil Régional dans le cadre de projet autour des Jeux équestres mondiaux

#### 4.4. Comptes de régularisation : comptes 48700000 et 486000000

Produits constatés d'avance	Début d'exercice	Reprise	Dotations	Fin d'exercice
Adhérents & familles	0 €	0 €	863 €	863 €
TOTAL	0 €	0 €	863 €	863 €
Charges constatées d'avance	Début d'exercice	Reprise	Dotations	Fin d'exercice
Abonnement - presse	195 €	195 €	42 €	42 €
Cotisation - CNEA (Conseil National des Employeurs Associatifs)	215 €	215 €	259 €	259 €
Assurance - MAIF 2014	0 €	0 €	5 316 €	5 316 €
Abonnement - DALLOZ	168	168	180 €	180 €
Formation - Musique en Nor.	480	480	0 €	0 €
TOTAL	1 058 €	1 058 €	5 798 €	5 798 €

Les produits constatés d'avance correspondent à des paiements d'adhérents et de famille pour un service qui leur sera fourni en 2014. Les charges constatées d'avance correspondent à des paiements enregistrés fin 2013, pour une charge et un service inhérent à 2014, type assurance, abonnement, cotisation.

Le commissaire aux Comptes  
SOCOCCOM

#### 4.5. Etat des échéances des créances : compte 4

Créances en fin d'exercice	Montant brut	Créances d'un an au plus	Créances de plus d'un an
Avances et acomptes versés	0 €	0 €	0 €
Créances clients divers et familles	3 563	3 563 €	0 €
Produits à recevoir	14 995 €	14 995 €	0 €
Subventions à recevoir	48 702	48 702 €	0 €
<b>TOTAL Créances</b>	<b>67 260 €</b>	<b>67 260 €</b>	<b>0 €</b>

En fin d'exercice, les créances « Clients divers et familles » correspondent à diverses factures en cours de paiement dont les créances clients pour 3 563€.

Les « produits à recevoir » correspondent à divers produits dont la prestation CAF d'un montant de 13 703,15€.

Les « subventions à recevoir » correspondent :

- Au solde d'une subvention de la ville de Caen dans le cadre de la mise en place des ateliers péri- éducatifs d'un montant de 35 358,32€
- A une subvention de 8 000€ dans le cadre d'un appel à projet sur la thématique des Jeux équestre mondiaux.
- A des subventions CAF d'un montant 4 225€
- A une subvention du Conseil Régional dans le cadre du dispositif des Emplois d'Avenir d'un montant de 1 117€



#### 4.6. Etat des échéances des dettes : compte 4

INTITULES DETTES	Montant brut	Dettes d'un an au plus	Dettes de plus d'un an
Dettes sociales	66 045	71 540	0 €
Dettes fiscales	7 291	1 796	0 €
Dettes Fournisseurs	13 801	13 801 €	0 €
Dettes Clients divers et familles	33 470	33 470 €	0 €
Produits constatés d'avance	863 €	863 €	0 €
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>121 470 €</b>	<b>121 470 €</b>	<b>0 €</b>

Au 31 décembre,

**Les « Dettes sociales »** correspondent :

- A la provision pour congés payés, correspondant aux droits acquis par les salariés de l'Association au 31 décembre 2012 majorés des charges sociales, d'un montant de 24 702€
- Aux soldes des œuvres sociales d'un montant de 73,14 €
- Aux charges sociales du dernier trimestre 2012 payables au 15 janvier 2013, d'un montant 41 270 €

**Les « Dettes fiscales »** correspondent aux montants dus en 2014 de :

- Taxe sur salaire de 1 796€,
- Taxe pour la formation professionnelle de 5 495 €

**Les dettes « Fournisseurs »**, correspondent aux factures en cours de règlement.

**Les dettes clients divers et familles**, correspondent essentiellement au versement des adhérents effectués en septembre 2013 pour les deux premiers trimestres 2014.

## 5. COMPLEMENT D'INFORMATION : COMPTE DE RESULTAT

### 5.1. Produits et charges sur exercices antérieurs 672 et 772

LIBELLES	CHARGES	PRODUITS
Charges sur exercices antérieurs		
Produits sur exercices antérieurs		0,26 €
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,26 €</b>
<b>Incidence sur le résultat de l'exercice</b>	<b>0,26 €</b>	

Les produits sur exercices antérieurs correspondent à une régularisation.



## 5.2. Charges et produits exceptionnels

LIBELLES	CHARGES	PRODUITS
Charges exceptionnelles	386 €	
Produits exceptionnels		0 €
<b>TOTAL</b>	<b>386 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Incidence sur le résultat de l'exercice</b>	<b>-386 €</b>	

Les charges exceptionnelles correspondent à charges inhérentes à notre déménagement.

Le commissaire aux Comptes  
SOCCOM

## 5.3. Evaluation des contributions volontaires en nature

COMPTE	LIBELLES		CHARGES	PRODUITS
86	Mise à disposition de personnel	Ville	0 €	
	Entretien bâtiment	Ville	7 568 €	
	Locaux mis à disposition	Ville	89 489 €	
	Eau et énergies	Ville	8 555 €	
	Transports	Ville	0 €	
	Utilisation équipements	Ville	10 382 €	
	Intervention musées	Ville	296 €	
	bénévolat	Individu	10 100 €	
	Prêt matériel	Ville	165 €	
87	bénévolat	Individu		10 100 €
	Prestations en nature			116 455 €
	<b>TOTAL</b>		<b>126 555 €</b>	<b>126 555 €</b>

Les méthodes d'évaluation transmises par la Ville de Caen évaluent 1 260 m<sup>2</sup> à 71,02 €/m<sup>2</sup> par an la surface utilisée par notre Association.

Le temps de bénévolat a été valorisé sur la base de 15 € de l'heure

## 6. AUTRES INFORMATIONS : Effectif salarié durant l'exercice

QUALIFICATION	PERSONNEL SALARIE	MIS A DISPOSITION
Cadre	1	0
Agents de maîtrise assimilés cadre	1	0
technicien, agents de maîtrise	10	0
Ouvriers et employés	16	0
Animateurs volontaires	32	0
<b>TOTAUX</b>	<b>60</b>	<b>0</b>

Le commissaire aux Comptes  
SOGCOM

## **Maison des jeunes et de la Culture Caen - Guérinière**

Association d'éducation populaire régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

10, rue des Bouviers

14000 CAEN

### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013

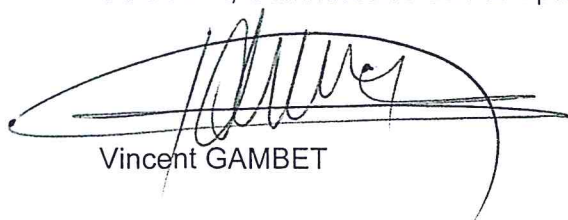
Aux Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisées. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L612.5 du Code de commerce.

St Contest, le 23 Mai 2014

SOCCOM, Commissaire aux comptes,



Vincent GAMBET